



Anmeldeformular Mittagessen

Hiermit melde ich mein Kind im Schuljahr _____ zum Mittagessen in der Mensa der Deutschen Schule Genf für folgende(n) Wochentag(e) an und erkenne mit dieser Anmeldung die Zahlungsbedingungen für die Mensa in ihrer jeweils gültigen Form an.

_____ Kindergarten
Name des Kindes _____ Vorname _____ Vorschule
Klasse _____

Wochentag/e: Mo Di Mi Do Fr
(Bitte ankreuzen)

_____ vegetarisch
Datum _____ Unterschrift eines Elternteils _____ ohne Schwein

Formulaire d'inscription pour la cantine

Par cette présente, je confirme l'inscription de mon enfant à la cantine de l'Ecole allemande de Genève durant l'année scolaire _____ pour les jours ouvrables précisés ci-dessous. Je reconnais également avoir pris connaissance des modalités de paiement et du règlement de la cantine, que j'accepte.

_____ Kindergarten
Nom de l'élève _____ Prénom _____ Vorschule
classe _____

Jour(s) de la semaine: Lu Ma Mer Jeu Ven
(svp cocher votre choix)

_____ vegetarien
Date _____ Signature d'un des parents _____ sans porc



Règlement de la cantine 2023/24

La cantine de la DSG est ouverte durant l'école du lundi au vendredi. La quantité et le prix du repas diffère selon l'âge de l'élève :

Repas pour les enfants du **Kindergarten et de la Vorschule**

Repas pour élèves **des classes 1 à 5**

Repas pour élèves **dès la 6^{ème} classe**

Il existe deux catégories :

a) Le gastronome fixe :

Les enfants sont au moins inscrits une demi-année scolaire pour un ou plusieurs jours. L'inscription se fait via le formulaire ci-joint.

Les tarifs :

Le coût des repas est proposé sous forme de forfait annuel :

	KG + VS	Petits (classe 1-5)	Grands (classe 6-12)
1 repas par semaine :	CHF 340.00	CHF 390.00	CHF 450.00
2 repas par semaine :	CHF 680.00	CHF 780.00	CHF 900.00
3 repas par semaine :	CHF 1'020.00	CHF 1'170.00	CHF 1'350.00
4 repas par semaine :	CHF 1'360.00	CHF 1'560.00	CHF 1'800.00
5 repas par semaine :	CHF 1'700.00	CHF 1'950.00	CHF 2'250.00

Facturation :

Une fois que nous recevons l'inscription de votre enfant comme gastronome fixe, nous vous ferons parvenir une facture, à payer dans les 30 jours.

Absence / Maladie :

En cas d'absence ou de **maladie de courte durée, aucun remboursement** ne sera effectué.

En revanche, si votre enfant est contraint de s'absenter pour une raison valable plus de cinq jours un remboursement, relatif au nombre de repas non consommés est possible, à condition que vous nous l'ayez annoncé dans les délais par écrit (par e-mail dsg@dsgenf.ch).

Désistement :

Cette procédure se fait uniquement **par écrit** via l'adresse e-mail dsg@dsgenf.ch, et est possible après un semestre (au 31 janvier) en respectant un préavis de 15 jours.

b) Le gastronome occasionnel (option non valable pour le Kindergarten et la Vorschule) :

Les élèves qui désirent manger occasionnellement à la cantine peuvent acheter au minimum 5 bons-repas. Ils doivent s'inscrire et régler leurs repas au secrétariat jusqu'à **mercredi** pour la semaine suivante.

Le prix du repas pour le gastronome occasionnel est de :

11.50 CHF pour les petits (5 Bons: à 11.50 CHF = 57.50 CHF)

13.50 CHF pour les grands (5 Bons: à 13.50 CHF = 67.50 CHF)

Une fois commandé, un repas ne peut plus être annulé.

Correspondances uniquement par e-mail : dsg@dsgenf.ch